

W 1.4 Adéquation des fonds propres des établissements de monnaie électronique

A remplir et transmettre conformément à la circulaire CSSF 11/522

Situation arrêtée au:

Nom de l'établissement de monnaie électronique:

Numéro signalétique:

Version comptable:

Personne de contact:

Tél.: